



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL RÉUNION COMITÉ DE DÉROGATION**

le 3 juillet 2024
Téléconférence

PRÉSENT: Sylvie Lalonde
Christian Simard
Patrick Duquette
Jacques Diotte
Melissa Gaudreau

ABSENT: Simon-Olivier Péladeau-Houle
Michel Levert

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h02.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Christian Simard

Appuyé par Sylvie Lalonde

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations pécuniaires

Aucune.

4. Adoption des procès-verbaux

Proposé par Christian Simard

Appuyé par Jacques Diotte

Que le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

5. Demandes de dérogation mineure

5.1 Permission 2156 Pilon

Roman Kaelin du 2156 chemin Pilon, St-Pascal donne un bref aperçu du dossier de dérogation mineure.

Proposé par Christian Simard

Appuyé par Melissa Gaudreau

QUE le Comité de dérogation accepte la demande de dérogation soumise par l'agent Roman Kaelin pour la propriété identifiée comme 2156, chemin Pilon, afin de :

- Agrandir une habitation résidentielle légale non conforme, ce qui aurait pour effet de permettre l'ajout d'une galerie couverte en conformité substantielle avec le plan d'implantation fait par Lavoie Design & Drafting Inc daté du 29 avril 2024.

ADOPTÉE

6. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h08.

Patrick Duquette, Président

Karine McCulloch, greffière adjointe